

PRÈS DE CHEZ VOUS

Budget 2010 : la CCVL resserre les boulons

« Le but n'est pas de réduire le service, il s'agit de contrôler nos dépenses ». Réforme de la taxe professionnelle oblige, la Communauté de communes des Vallons du Lyonnais, choisit de jouer la carte de la prudence.

Ce sera le grand changement de l'année, et il concerne principalement les communautés de communes. Car en dehors des dotations de l'État, la taxe professionnelle unique (TPU) constitue pour elles la seule ressource. Et c'est bien là que le bât blesse, car en disparaissant, ou tout du moins en subissant un très profond changement, la CCVL risque de connaître non pas une baisse de ses recettes, mais une évolution bien moindre. De 7 % en moyenne par an, celle-ci passerait à 1, voire 2 %. C'est en tout cas l'estimation faite par le vice-président en charge des finances, Alain Badoil, qui ce soir, développera les grandes lignes du budget primitif 2010. Le produit de la TPU a permis à la CCVL de se lancer dans des investissements que demain, peut-être elle ne pourra plus réaliser. « Oui, mais cet argent n'a pas été gaspillé, explique l'élu, car les communes à ce

moment-là ont transféré un certain nombre de compétences à la CCVL, comme la voirie, la petite enfance, la jeunesse ou l'informatique ». Et cela risque bel et bien de changer. « Il sera bien difficile d'ailleurs, de prendre de nouvelles compétences sans avoir les recettes qui vont avec ». L'heure est donc à la vigilance. Même si en 2010, la CCVL doit recevoir l'intégralité de ses recettes sous forme de compensation, elle devrait serrer les vis en « surveillant très étroitement les charges de fonctionnement » et « en regardant à la loupe tous les projets ». Ainsi, par exemple, le budget consacré au réaménagement de la piscine de Thurins ne devrait pas dépasser les 400 000 euros. C'est en tout cas ce que devait souligner le président Daniel Malosse, lors du débat d'orientations budgétaires. « On a bien senti que les temps fastes étaient derrière nous », déclarait de son côté le maire de Thurins, Roger Vivret.

A.D.

> Séance publique jeudi 25 mars, à 18 h 30, au siège de la communauté, 20 chemin du Stade à Vaugneray.

Craponne : un titre et des podiums en boxe française



Les jeunes compétiteurs ont fait un, deux, trois podiums / Photo Marc Desmaris

Les moniteurs et responsables du club craponnois de boxe française savate sont heureux. Jacques Saporito, Alexandre Saporito, Franck Arthaud et Muriel Brun ont félicité trois nouveaux compétiteurs. Depuis plusieurs saisons, les jeunes boxeurs du club n'osaient pas se lancer en compétition mais cette saison, le club craponnois a surpris son monde lors du challenge troisième série du Rhône. Anthony Loison, en catégorie moins de 85 kg, a gagné le tournoi et est donc devenu le champion du Rhône 2010 ! Valentin Cornesse, en catégorie moins de 70 kg, a frôlé le titre et est vice-champion du Rhône. Nordine Driai, en catégorie moins de 75 kg, a fini troisième de son groupe. « Leur très bonne prestation de ce week-end représente tout à fait toutes les techniques de cette discipline et la boxe française à Craponne. Et qui plus est il a rendu fier les moniteurs » a commenté Jacques Saporito au nom du club.

Marcy-l'Étoile : du blues ce soir au programme des Nuits du loup

Organisé tout au long de la semaine par la municipalité, le festival Les Nuits du loup se poursuit aujourd'hui avec au programme du « festival in » jeudi 25 mars, à 20 heures, à la salle des fêtes, Quintet All Blues & Adèle Bracco. Une voix et quatre instruments au service de la musique. Au programme du « off » jeudi 25 mars à 18 h 30, place Fleury-Lancelin, « Sheandoah ».

> Réservation au 06 08 05 18 52 ou 06 73 01 99 29 ou contact@nuitsduloup.fr

LE BLOC-NOTES

BRINDAS

Soirée découverte des métiers

Vendredi 26 mars à la salle des fêtes de 19 à 21 heures, la FCPE du collège Charpak organise une soirée découverte des métiers en présence d'une cinquantaine de professionnels qui feront découvrir aux jeunes leur métier.

Vente de chocolats

Place de Verdun, vendredi 26 mars de 7 h 30 à 12 h 30 et samedi 27 mars de 8 h 30 à 12 h 30, organisée par la Commission actions écoles de l'Amicale laïque au profit des écoles publiques de Brindas.

CHARBONNIERES-LES-BAINS

Cinéma Alpha

« Pièce montée », comédie de Denis Granier-Deferre. 1 h 33. Le jeudi 25 à 18 h 30, le vendredi 26 à 21 heures, le samedi 27 à 21 heures, le dimanche 28 à 18 h 15.

« Liberté », drame de Tony Gatlif. 1 h 51. Ce film est précédé du court-métrage d'Olivier Dahan « violences faites aux femmes » 2'30. Le jeudi 25 mars à 20 h 45, le vendredi 26 à 19 heures, le samedi 27 à 18 h 30, le dimanche 28 à 20 h 30. « Fantastic M. Fox », film d'animation de Wes Anderson. 1 h 28. Le samedi 27 à 16 h 30, le dimanche 28 à 16 h 15. Tarif : 6 € (plein tarif) et de 5 € (tarif réduit : famille nombreuse, scolaire, étudiant, senior, sur présentation d'un justificatif en cours de validité).

Exposition

Le club photo de Marcy l'Étoile organise une exposition de photos du carnaval d'Anney les jeudis 25, vendredi 26, samedi 27 et dimanche 28 mars de 10 à 12 heures et de 16 à 19 heures (sauf dimanche) à la salle Entr'vues. Vernissage le vendredi 26 mars à 18 heures.

CRAPONNE

Zone commerciale : un magasin de 400 m² ravagé par un incendie

L'enseigne Chaussexpo a été entièrement détruite hier par les flammes. Huit autres commerces sont endommagés

Sous le choc. Les deux vendeuses de Chaussexpo restent incrédules. « Nous avons fermé le magasin à 12 heures. On n'a rien vu, rien senti d'anormal. Et en un quart d'heure, tout est parti. » « On a été confrontés à un feu très violent, avec beaucoup de chaleur et d'émanations toxiques », commente le capitaine Goujat, du centre d'intervention de Lyon Corneille.

Heureusement, aucun blessé n'est à déplorer

« Les premiers sapeurs-pompiers ont eu des difficultés à rentrer car tout était fermé à clé. On a dû défoncer les accès et multiplier les points d'attaques, notamment par le toit, ce qui a été décisif. » Heureusement, l'incendie s'est déclaré pendant la pause déjeuner. Les bâtiments étaient vides. Aucun blessé n'est donc à déplorer. Mais la quarantaine de personnes qui se trouvaient dans l'intermarché voisin ont été évacuées.

Les soixante-dix soldats du feu dépêchés sur place ont mis trois heures pour venir à bout de l'incendie qui a ravagé les 400 mètres carrés de Chaussexpo. Vingt véhicules et six lances à incendie, dont deux sur échelle, ont été dépêchés sur les lieux. « L'intervention était délicate car beaucoup d'hommes étaient engagés », souligne le capitaine Goujat, qui a dirigé l'intervention dans sa phase d'attaque. « Sans compter que nous sommes à proximité d'un gros



D'importants moyens ont été déployés sur les lieux. 70 pompiers, 20 véhicules et 6 lances / Photos Edouard de Mareschal

axe de circulation. » Chaussexpo se trouve en effet avenue Edouard-Millaud, très empruntée car elle fait le lien entre l'agglomération lyonnaise et les Monts du Lyonnais. Les gendarmes de la brigade de Francheville ont géré la circulation et sécurisé les lieux dès 13 heures. D'importants ralentissements

ont été signalés dans le secteur jusqu'en fin d'après-midi. Une fois le feu éteint, l'heure est au bilan. Si Chaussexpo est totalement détruit, les pompiers ont réussi à éviter la propagation de l'incendie au magasin mitoyen. Vétimarché a été endommagé par la fumée, mais rien n'a brûlé. Par contre, les boutiques situées sous Chaussexpo ont souffert

de la fumée et de l'eau. Les sapeurs-pompiers ont procédé au contrôle des magasins contigus par caméra thermique et détecteur de monoxyde de carbone. Les résultats détermineront si les commerçants sont autorisés à réinvestir leur magasin. Salueant « l'efficacité redoutable des forces de gendarmerie et de pompiers », le maire de

Craponne, Alain Galliano, ne cachait pas hier sa satisfaction quant à l'absence totale de blessés. En revanche a-t-il ajouté, « les conséquences économiques sont importantes avec une enseigne complètement détruite ». Si l'Intermarché tout proche a pu rouvrir ses portes vers 15 h 30, huit commerces « ont été bien touchés » soit par

la fumée, soit par l'eau. La plupart d'entre eux devraient, selon l'élu, rester fermés quelques semaines, le temps de réaliser les travaux. Cet ensemble commercial qui a été construit il y a une trentaine d'années est composé d'une quinzaine d'enseignes.

Edouard de Mareschal et Aline Duret

Les magasins en dessous de Chaussexpo ont subi des dégâts des eaux, tandis qu'un mur pare-feu a épargné les autres

Gilles Perria déambule dans son magasin, les pieds dans l'eau. « Je m'en sors plutôt bien », positive le gérant d'Iso France fenêtres. Malgré tout, l'eau perle du plafond et suinte des murs. Situé juste en dessous de Chaussexpo, son magasin a subi un dégât des eaux suite à l'intervention des sapeurs-pompiers. « Cela fait à peine trois jours que je suis installé définitivement ici. Mon show room a été posé vendredi dernier. » Maintenant, il fait le bilan des dégâts. « Le plafond et les toitures seront sûrement à refaire. Mais le reste, notamment le show room, ne

semble pas avoir trop souffert. » Ce n'est pas le cas de l'auto-école Les Gones. « On a dix centimètres d'eau à l'intérieur », constate Fabrice Penel, moniteur de conduite. « L'eau attaque les plafonds, et l'odeur des fumées toxiques est très présente. » Les dommages sont encore plus importants pour le dépôt-vente voisin spécialisé en matériel pour enfants, dont la marchandise a été abîmée. Pour l'instant, le gérant ne préfère pas s'exprimer sur l'étendue du préjudice. « J'attends les experts qui évalueront eux-mêmes. » Les autres

magasins, situés sous Vétimarché qui a été épargné par les flammes, sont soulagés. « On n'est pas touchés, le mur anti-feu nous a protégés », déclare Christine Maniglier, gérante d'un magasin de vêtements. Mais l'odeur du feu ne l'a pas épargnée. « Mes vêtements sentent la fumée. Je suis inquiète car je ne sais pas comment cela va se passer avec l'assurance », confie-t-elle. Quant à Jean-Philippe Sangani, gérant du restaurant discothèque le Waikiki beach, il n'a aucun dégât à déplorer. « On a eu de la chance. »

E. d. M.



Gilles Perria, un commerçant touché par le sinistre

L'hypothèse du court-circuit était hier avancée

Une quinzaine de gendarmes étaient hier présents sur le site. Brigade de Francheville, Psig de Dardilly, techniciens de l'identité criminelle de Lyon, brigade de recherches de l'Arbresle, et gendarmes mobiles, soit une quinzaine de militaires se sont rendus sur place afin de protéger les lieux, régler la circulation et enquêter. On ne connaissait pas hier l'origine du sinistre. Les techniciens ont eu du mal à travailler, en raison de la fumée encore très présente en fin de journée. Aucune piste n'est privilégiée, même si l'hypothèse de l'accident, du court-circuit était hier avancée.

La mise en place d'un périmètre de sécurité qui a concerné l'avenue Edouard-Millaud sur environ 300 mètres à partir de midi a entraîné de très gros embouteillages. En début d'après-midi une seule voie de circulation était disponible en alternance. Et les difficultés ont perduré jusqu'en fin de journée.

A. D.



1 Un sapeur-pompier arrose les débris encore fumants pour éteindre les foyers résiduels. Les 400 m² de l'enseigne chaussexpo ont été entièrement détruits.

2 Les enseignes mitoyennes sont contrôlées par caméra thermique et détecteur de monoxyde de carbone avant d'autoriser les commerçants à réinvestir les lieux.

3 Un sapeur-pompier aide son collègue à détacher son masque à gaz. Pendant l'intervention, ils ont dû faire face à un feu dégageant beaucoup de monoxyde de carbone.

4 La brigade de Francheville a sécurisé les lieux et géré la circulation. L'incendie a provoqué des bouchons sur l'avenue Edouard-Millaud, axe très fréquenté.